



HIGH NOON Fini à action ultrarapide fortifié à l'uréthane

HMIS		NFPA	Équipement de protection individuelle
Santé	1	1	None / Aucune / Ninguno
Inflammabilité	0	0	
Danger physique / Instabilité	0	0	

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2014-01-03

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit HIGH NOON Fini à action ultrarapide fortifié à l'uréthane

MSDS #: MS0300860
Code du produit: 4003110, 4972051, 5104829
Utilisation recommandée:
 • Industriel/Institutionnel
 • Entretien des planchers

Producteur, importateur, fournisseur Siège social au Canada
 Siège social aux États-Unis Diversey - Canada
 Diversey, Inc. 2401 Bristol Circle
 8310 16th St. Oakville, Ontario L6H 6P1
 Sturtevant, Wisconsin 53177-1964 Phone: 1-800-668-3131
 Phone: 1-888-352-2249
 Adresse Internet pour les fiches signalétiques :
 www.diversey.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145 (U.S.); 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

ATTENTION!! PEUT IRRITER MODÉRÉMENT LES YEUX. PEUT IRRITER MODÉRÉMENT LA PEAU.

Principales voies d'entrée: Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.
Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.
Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau.
Inhalation: Aucune.
Ingestion: Aucun à notre connaissance.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant(s)	CAS #	% en poids	DL50 Orale (mg/kg)	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1 - 5%	5500	Non disponible	>5240 mg/m ³ (4 h)
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	0.1 - 1.5%	4500	=2700 mg/kg	Non disponible

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau. Si une irritation apparaît, consulter un médecin.
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau. Si une irritation apparaît, consulter un médecin.
Inhalation: Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion: Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Conditions médicales aggravées: Aucun à notre connaissance.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.
Dangers spécifiques Sans objet.
Risques Inhabituels Aucun à notre connaissance.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Ne concerne pas le produit proprement dit. En cas de déversement, faire preuve de prudence, car la substance peut rendre les surfaces très glissantes.
Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage : Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau et les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT
Entreposage: Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:
 Aucune ventilation particulière requise Ventilation adéquate du local

Protection individuelle

Protection des yeux Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection de la peau et du corps Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA	Mexique
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	10 ppm (TWA)		

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide
Aspect: Solution aqueuse
Densité: 1.032
Densité gazeuse: Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Température de décomposition: Indéterminé
Solubilité: complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.
Phosphore élémental: 0.19 % by wt.
pH 8.5
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.
Couleur: **Turbidité** Opaque, **primaire** Blanc
Odeur: primaire Caractéristique
Point/intervalle de fusion indéterminé
Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.
Densité 8.61 lbs/gal 1.032 Kg/L
Point d'éclair > 200 °F > 93.3 °C
Viscosité: Pas d'information disponible.
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0.95 % *
pH de la solution diluée 8.5 @ RTU

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité polymérisation: Le produit est stable
 Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Produits de décomposition dangereux Aucun raisonnablement prévisible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë Dermale Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg; Oral(e) Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg
Information sur les composants: Voir la Section 3.
Toxicité chronique Aucun à notre connaissance.

Effets spécifiques

effets cancérogènes: • Aucun à notre connaissance.
 effets mutagènes: Aucun à notre connaissance.
 Toxicité pour la reproduction: Aucun à notre connaissance.
 Effets sur l'organe-cible: Aucun à notre connaissance.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales donnée non disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Déchets des résidus / produits non utilisés:**

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b 4)). Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATDANG - matières dangereuses) de Diversey sur le site Web <http://naextranet.diversey.com/dot> pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition.

Description du connaissance DOT (voie terrestre) BUFFING OR POLISHING COMPOUNDS

Description du voie maritime connaissance Same as DOT above.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationales**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
polymère acrylique	TS*	-	-	-	-
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	-	X	-	-
Tributoxyéthyl-phosphate	78-51-3	-	-	-	-
copolymère d'éthylène	67892-91-5	-	-	-	-
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	-	X	-	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1 - 5%			X
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	0.1 - 1.5%			X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	X		
éther butylique de glycol diéthylène	X		

Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312

Immédiat -
 Différée -
 Feu -
 Réactivité -
 Décompression soudaine -

Canada

Catégories de risque du SIMDUT : Non controle.

Composant(s)	CAS #	NPRI
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	X

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

NAPRAC

Avis supplémentaire

- Ne contient pas de parfum additionné.
- Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement concernant les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement concernant les produits contrôlés

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.